

Mise en œuvre de la Directive Inondations sur le bassin Rhône-Méditerranée

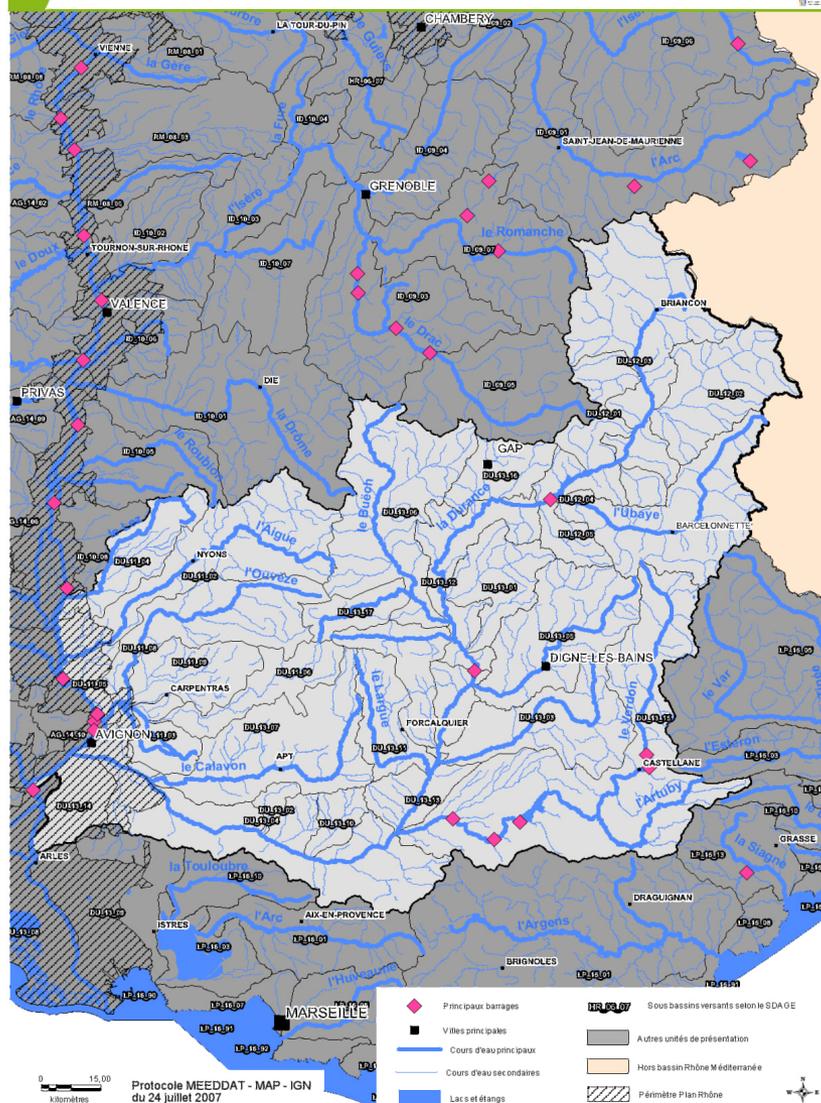
Processus de sélection des Territoires à Risques d'Inondations importants

*Commission Géographique Durance
16 février 2012*



L'unité de Présentation Durance

Représentation de l'hydrographie de l'unité de présentation



- Bassin versant de la Durance + Bassins versants Ouvèze, Aygues et Lez

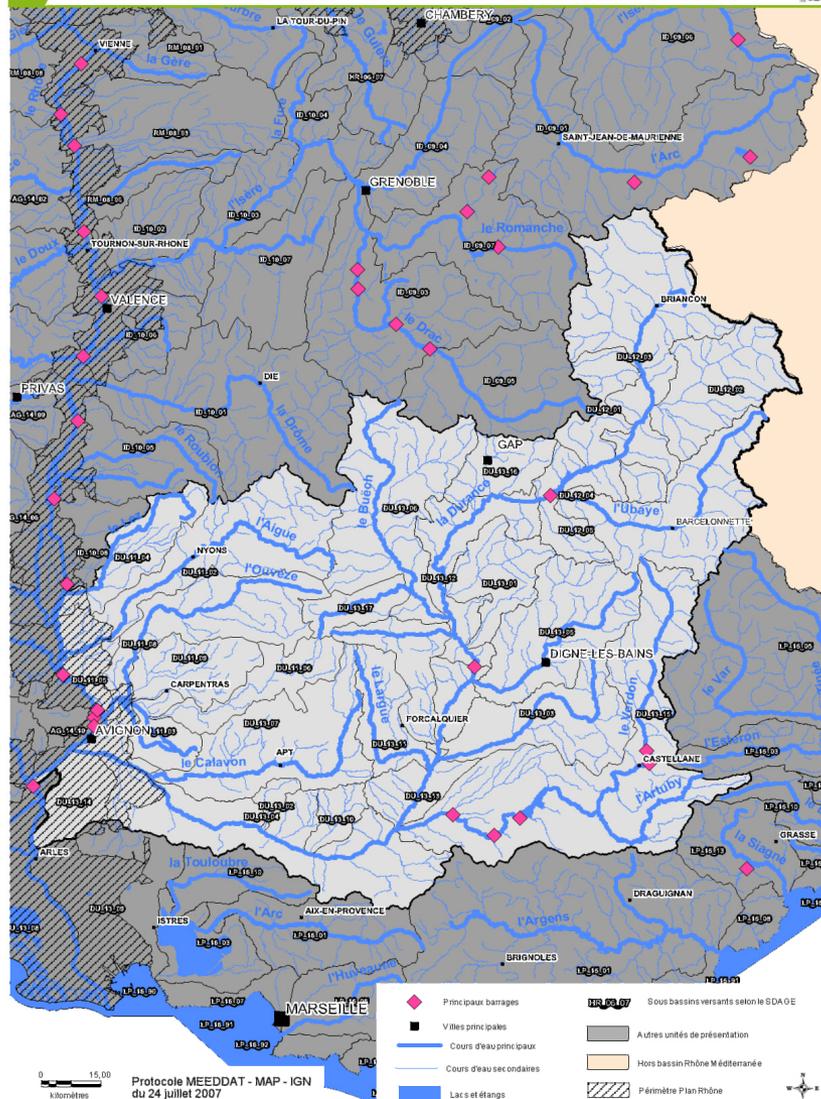
- Un relief contrasté: Vallée du Rhône, Vallée de la Durance, Ecrins, Queyras, haute Provence

- Un territoire qui s'articule autour de la Durance (longueur 300 km, 2ème affluent du Rhône)

- Aménagements hydroélectriques ou hydrauliques importants sur certains bassins versants (barrages du Verdon, aménagements de la Durance, réseau d'irrigation ...)

L'unité de Présentation Durance

Représentation de l'hydrographie de l'unité de présentation

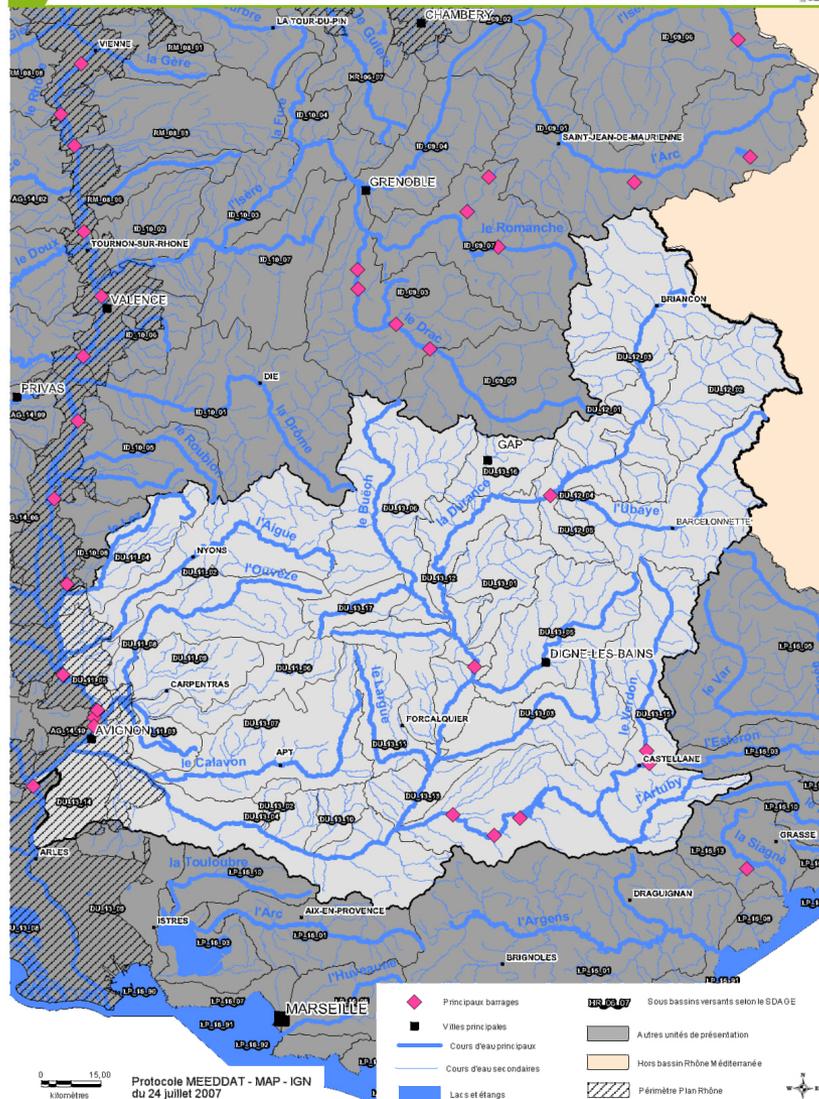


Les enjeux

- Une population très inégalement répartie sur le territoire
- La vallée du Rhône, axe de communication d'importance nationale, concentration d'activités économiques (tourisme, industries, agriculture)
- Une agriculture diversifiée et de haute valeur ajoutée (maraîchage, arboriculture, viticulture, élevage extensif ...)
- Projet de réacteur expérimental ITER

L'unité de Présentation Durance

Représentation de l'hydrographie de l'unité de présentation



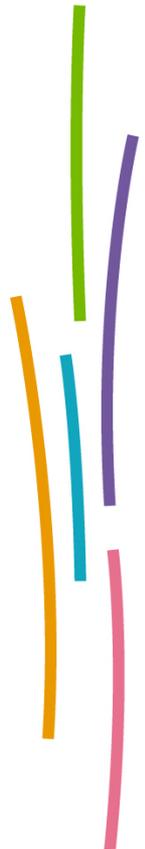
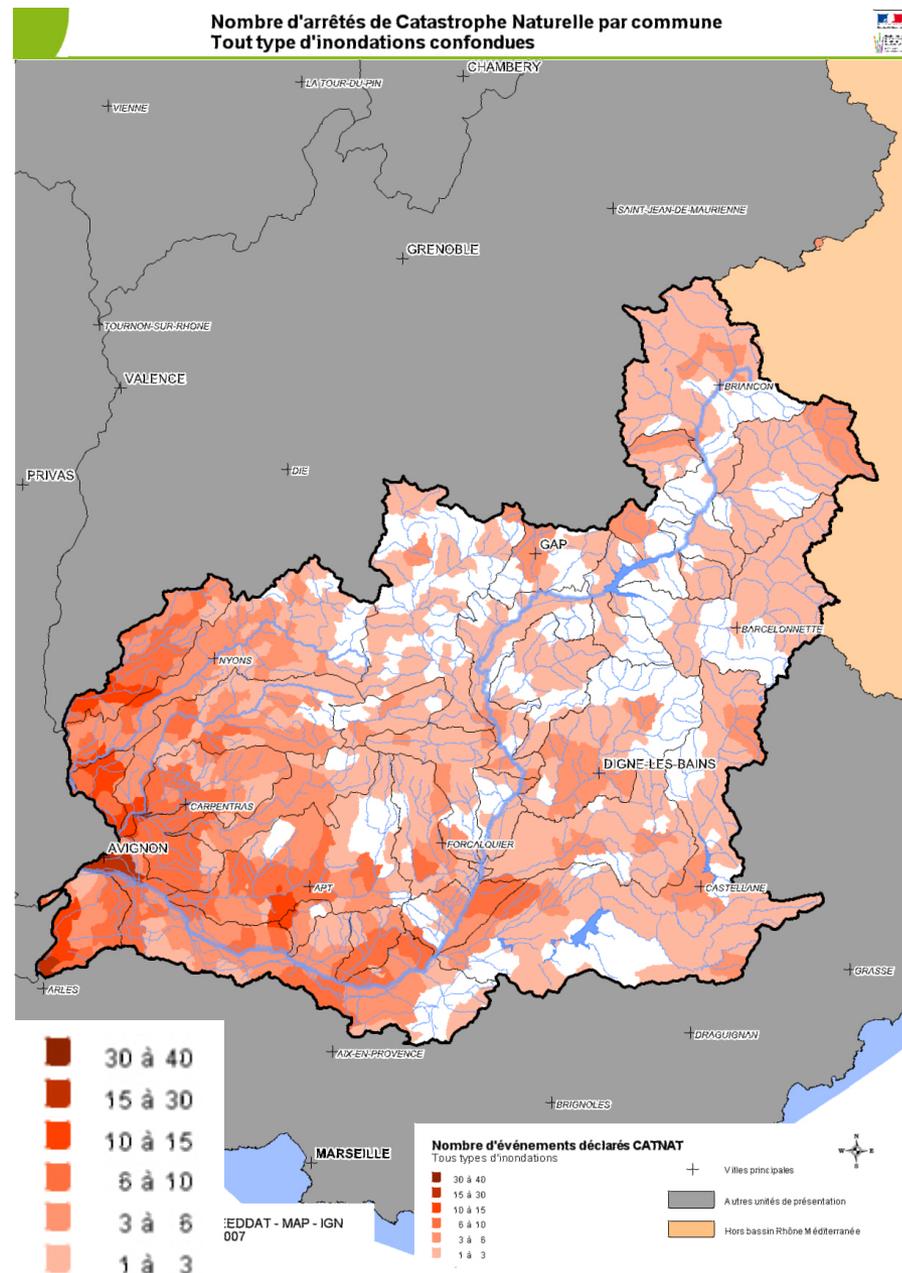
Les phénomènes d'inondations

- Épisodes de type méditerranéen avec réactions rapides des cours d'eau
- Crues lentes du Rhône
- En zone de montagne, crues torrentielles et phénomènes associés (laves torrentielles, glissements de terrain...)
- Transport solide important
- Effet aggravant de la fonte des neiges pour les crues de printemps
- Défaillance éventuelle des aménagements tels que les digues ou les barrages

EPRI : caractérisation des enjeux

Impacts potentiels des inondations futures

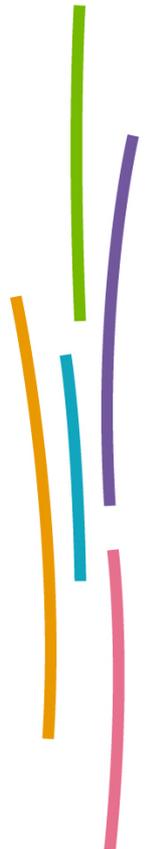
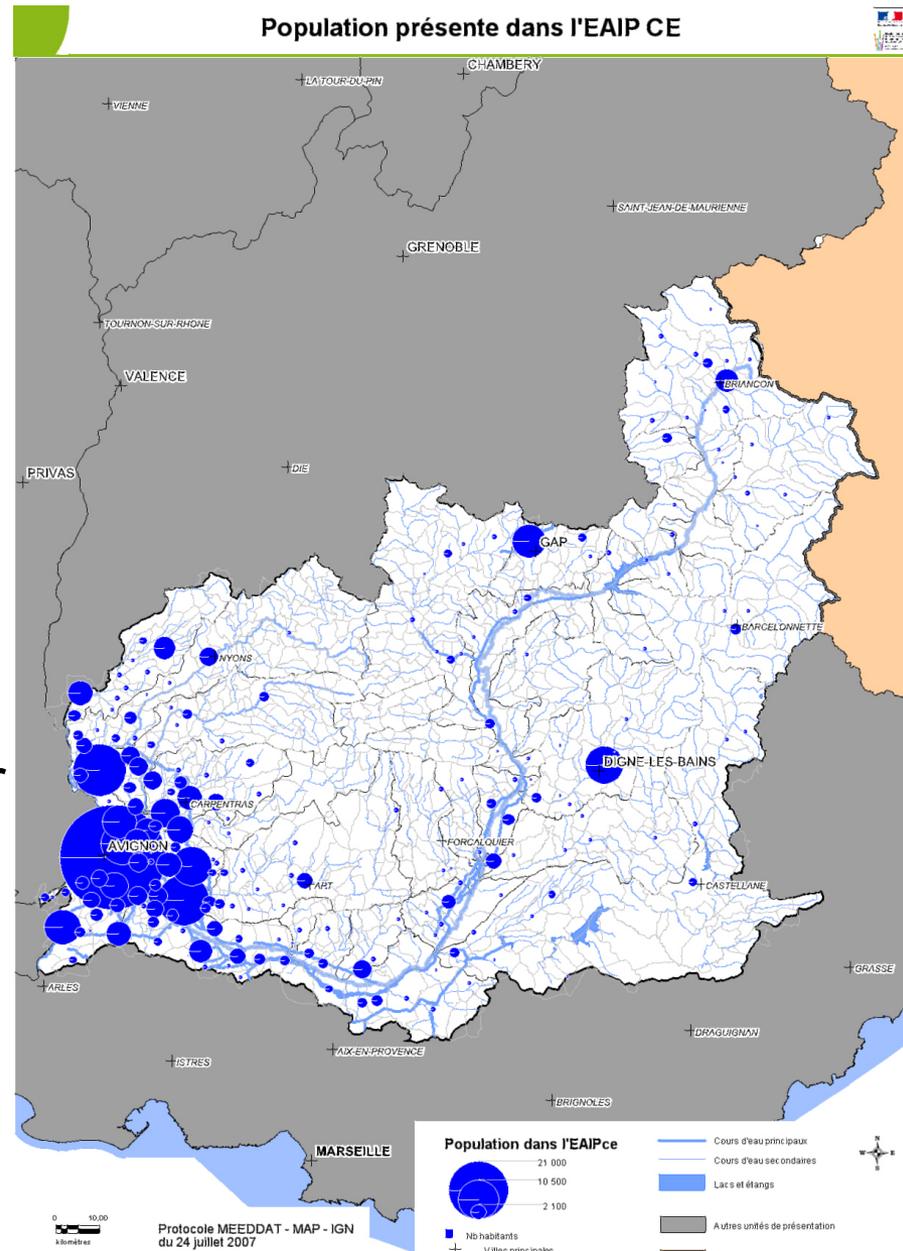
Arrêtés CATNAT



Impacts potentiels sur la santé humaine

carte « population
dans l'EAIP »

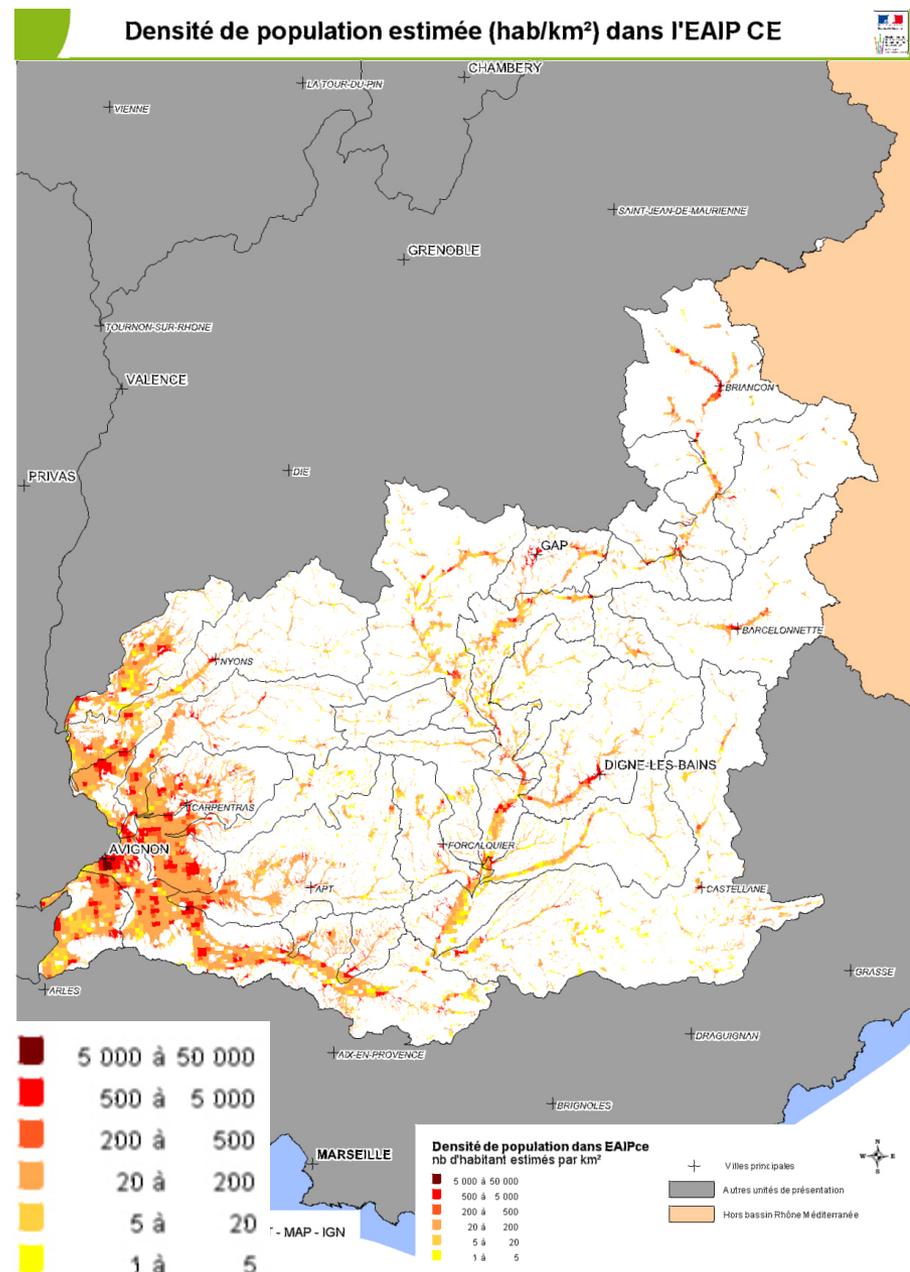
- Prédominance de la plaine de Comtat
- Population dans l'EAIP localement importante sur Gap, Digne-les-Bains et Briançon



Impacts potentiels sur la santé humaine

« densité de
population dans
l'EAIP »

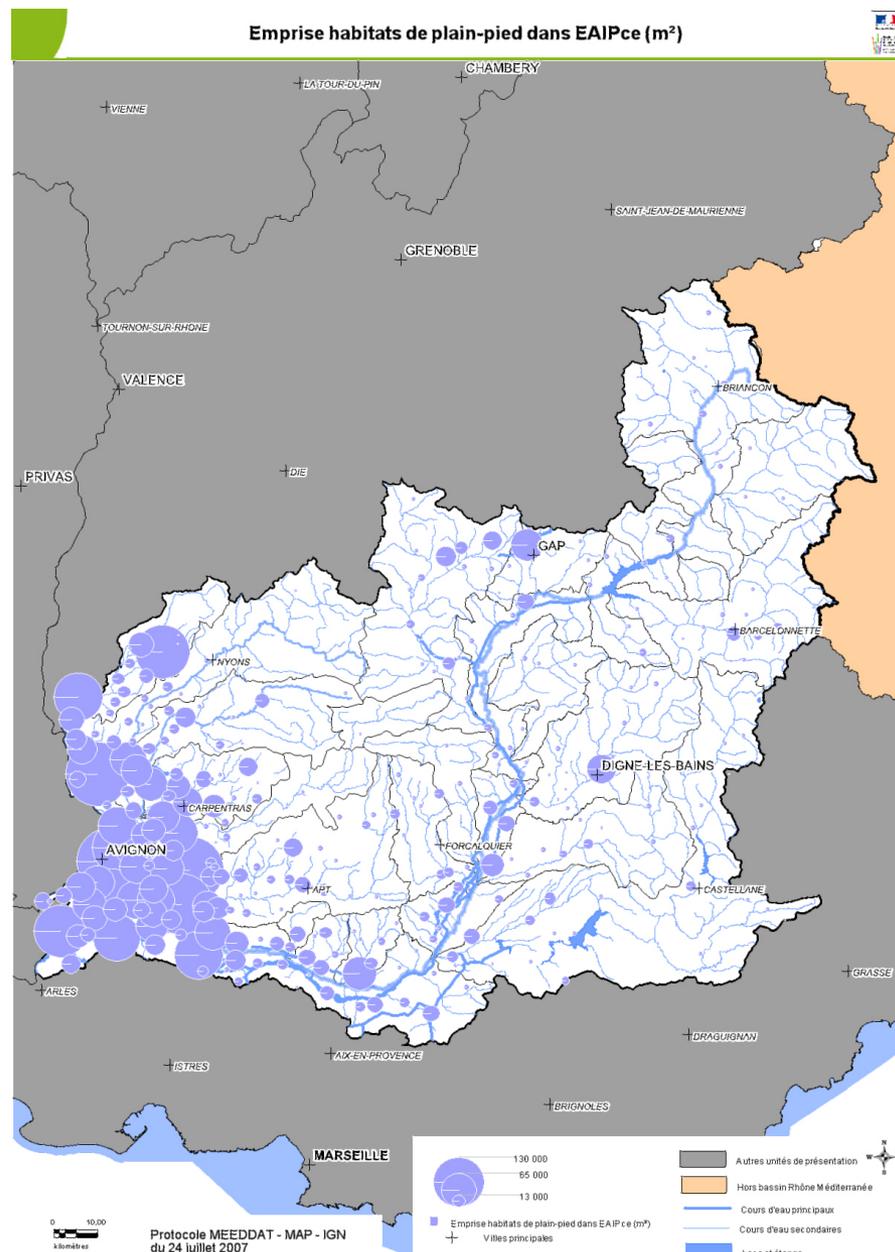
➤ Forte densité entre
Orange, Avignon et
Cavaillon



Impacts potentiels sur la santé humaine

carte « emprise
habitat de plain pied
dans l'EAIP »

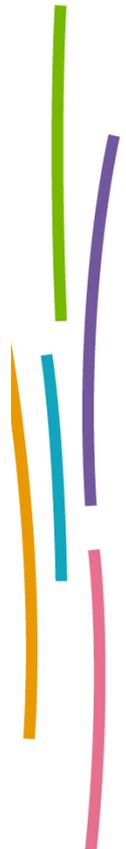
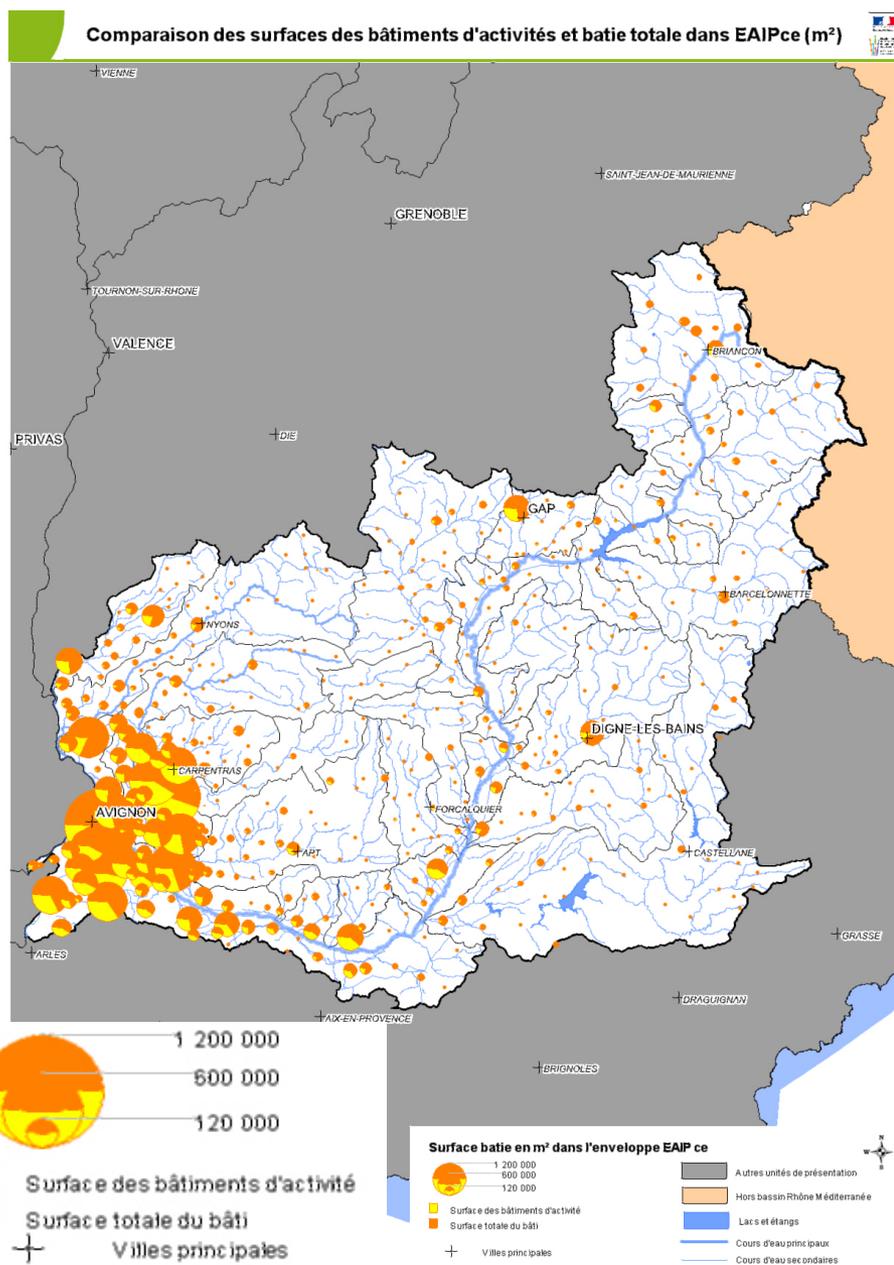
➤ Vulnérabilité
particulière de l'ensemble
de la plaine située entre
Bollène, Cavailon et
Tarascon



Impacts potentiels sur l'économie

carte « surface de bâtiments d'activités dans l'EAIPce »

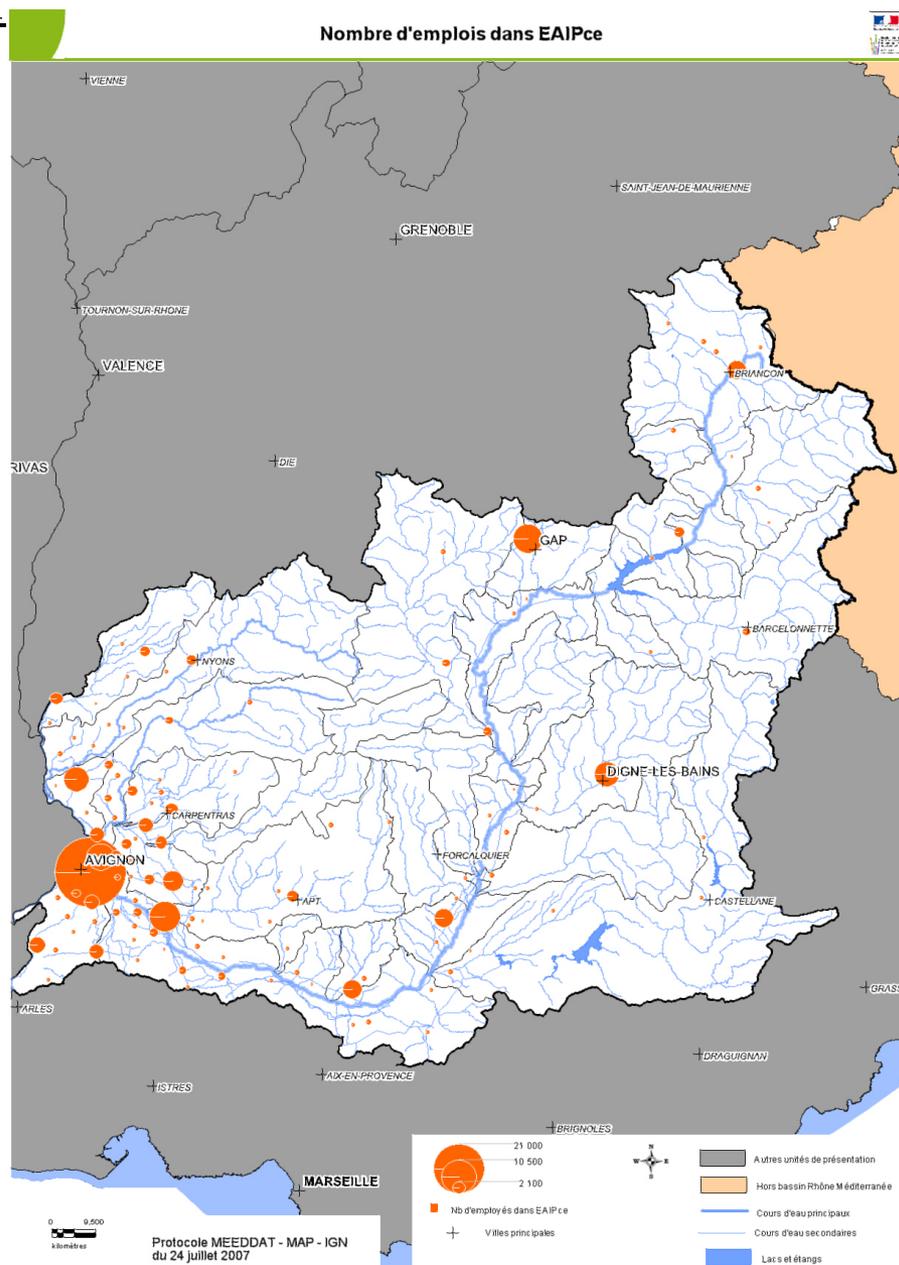
Activité agricole (culture sous serre) à l'origine de valeurs importantes de cet indicateur sur certaines communes de la plaine du Comtat.



Impacts potentiels sur l'économie

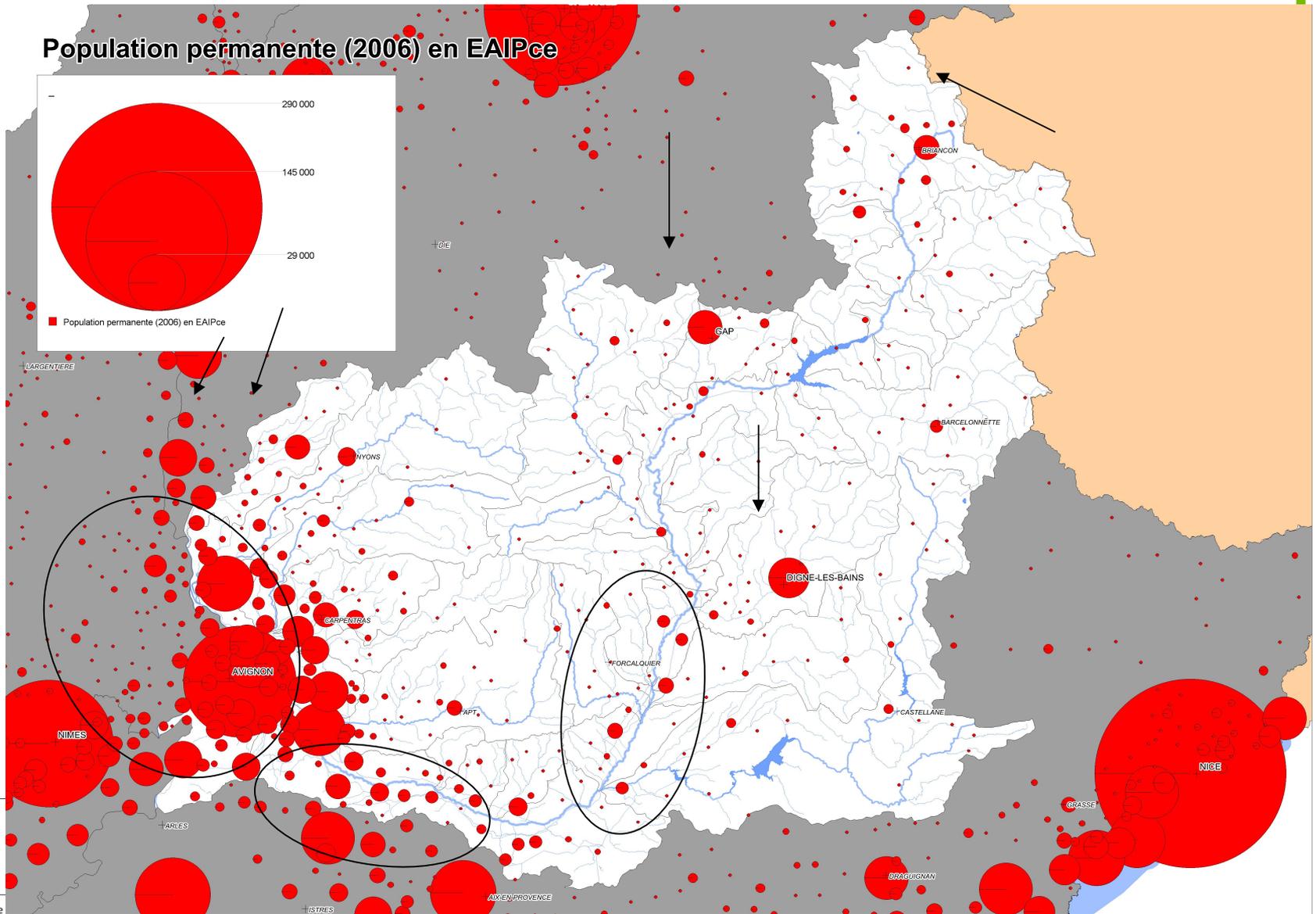
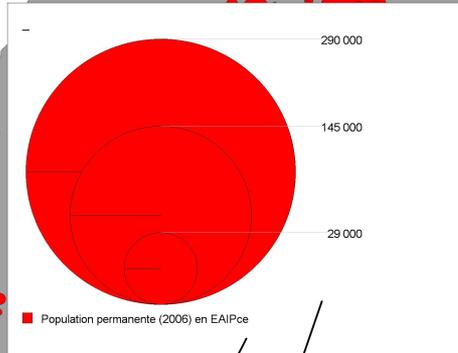
indicateur « nombre d'employés dans l'EAIP »

➤ Bassins d'emplois vulnérables centrés autour des villes principales



Les territoires déjà pressentis sur l'UP Durance (indicateur population)

Population permanente (2006) en EAIPce



Modalités d'identification des TRI

« Un TRI est une concentration d'enjeux exposés (grosse agglomération)

L'échelle du TRI est distincte de l'échelle de gestion du risque (bassin versant)

Le périmètre du TRI doit être défini localement

- Un TRI est identifié au titre d'un type d'événement donné (ex : débordement du cours d'eau X)

Objectifs à atteindre

Le périmètre des objectifs de couverture à l'échelle nationale

- les TRI devront permettre de couvrir a minima 50 % des habitants et des emplois exposés dans les EAIP cours d'eau et submersion marine
- et un principe de capacité / faisabilité

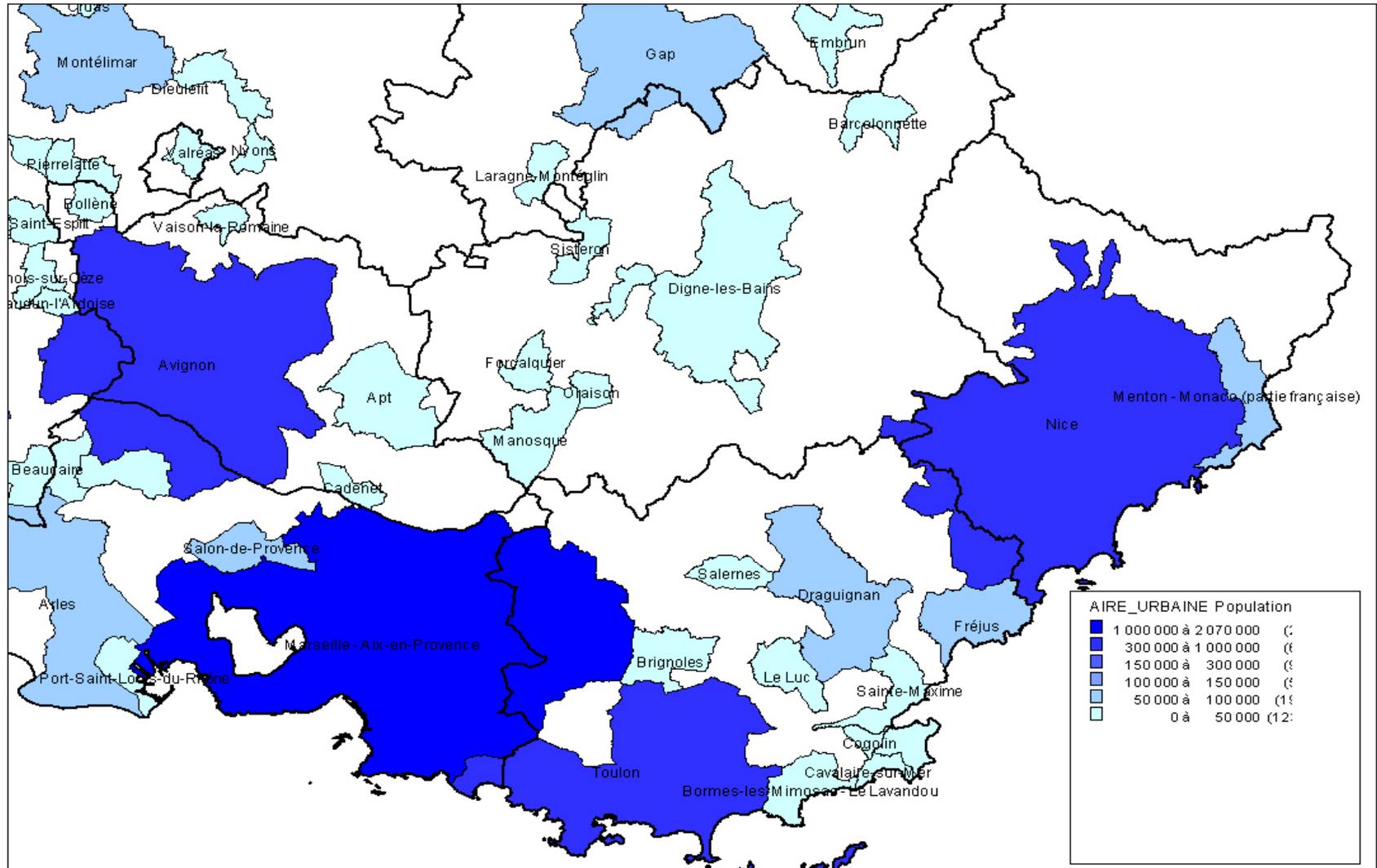
Quelles implications ?

- Les TRI concentreront l'essentiel des efforts de l'Etat
- Ils feront l'objet des phases suivantes de la directive
- En dehors des TRI, action de l'Etat toujours possible mais moins prioritaire

La méthode utilisée

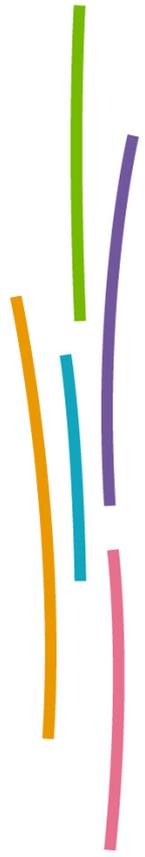
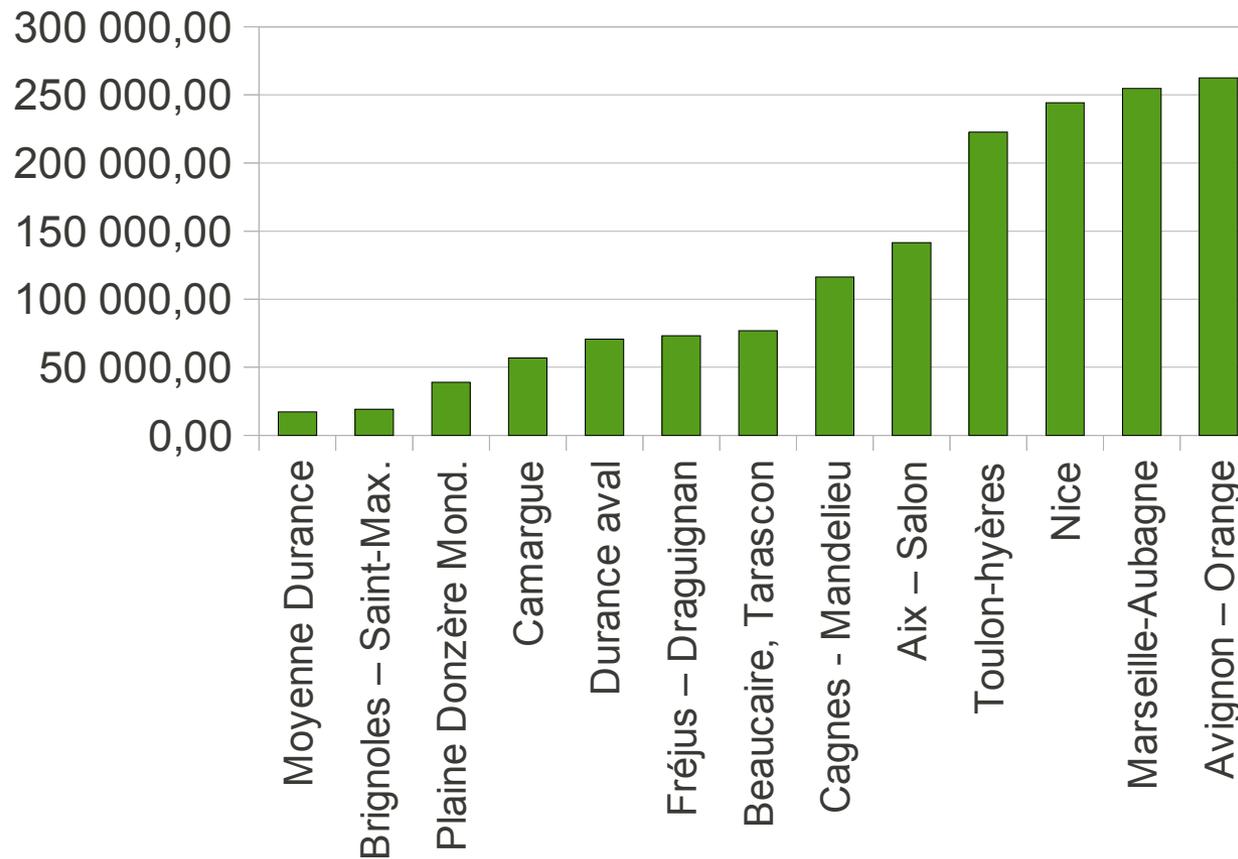
- Une première approche par le périmètre des aires urbaines
 - ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente travaille dans le pôle
- Avec une utilisation de la notion d'unité urbaine (continuité du bâti et nombre d'habitants).
 - ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.
- Les critères d'identification des TRI
 - impacts sur la santé humaine et l'activité économique (a minima) = indicateurs EPRI (population, emplois, habitat de plain-pied...)
 - connaissance locale sur les phénomènes dangereux
 - facteurs d'intérêts à agir : dynamique du territoire (aménagement du territoire, gestion du risque d'inondation...)
 - D'autres enjeux (environnementaux, culturels...) peuvent être pris en compte si c'est pertinent

Les aires urbaines en PACA



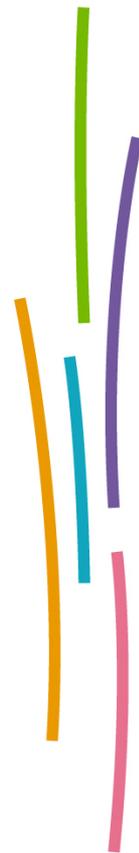
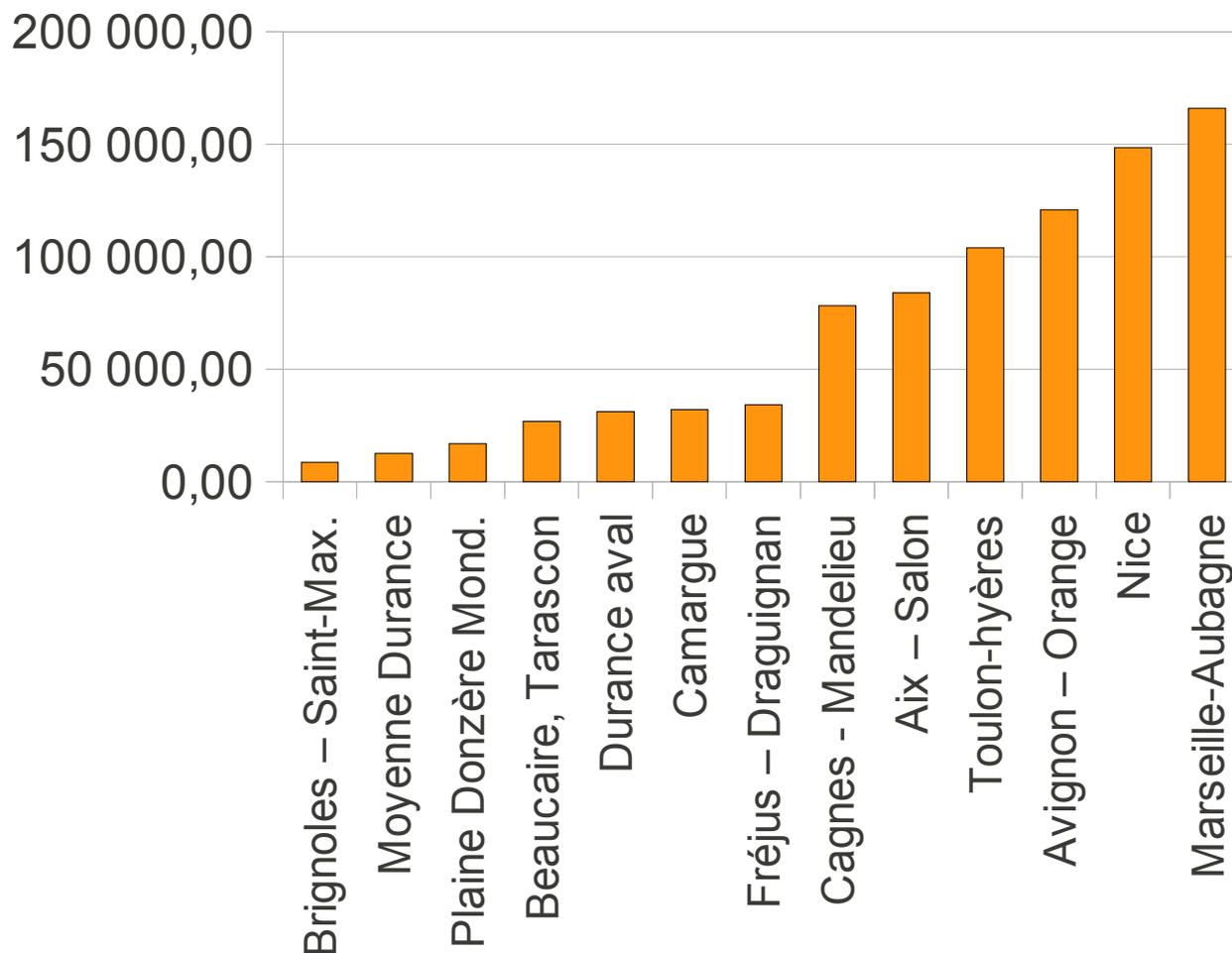
Classement par type d'indicateurs (population)

Population dans l'EAIPce selon les poches d'enjeu

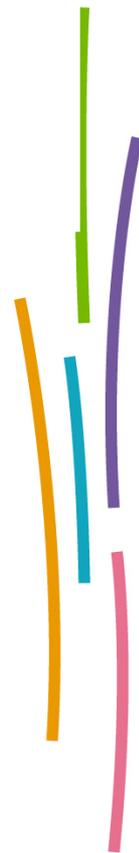
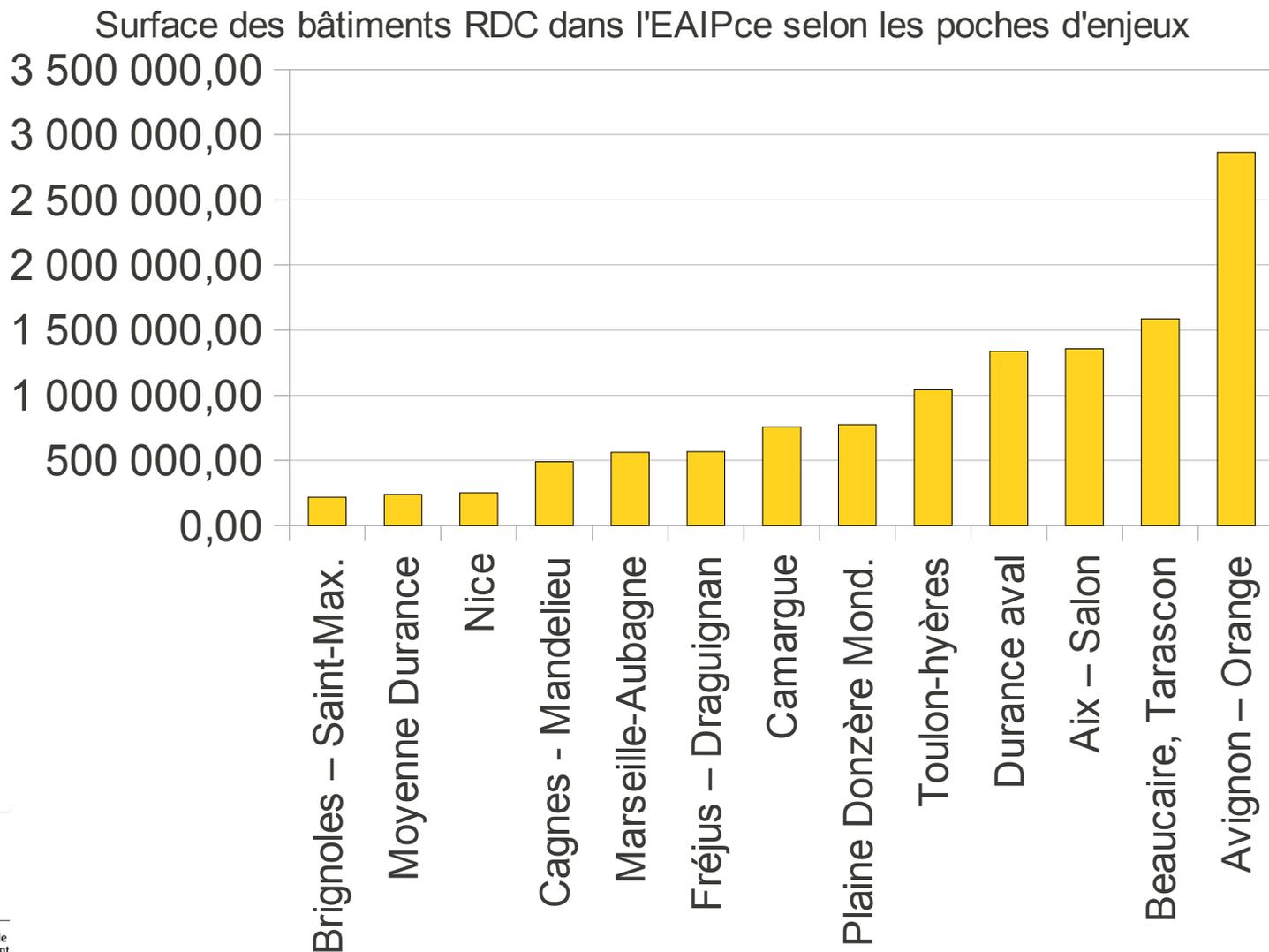


Classement par type d'indicateurs (emplois)

Emplois dans l'EAIPce selon les poches d'enjeu

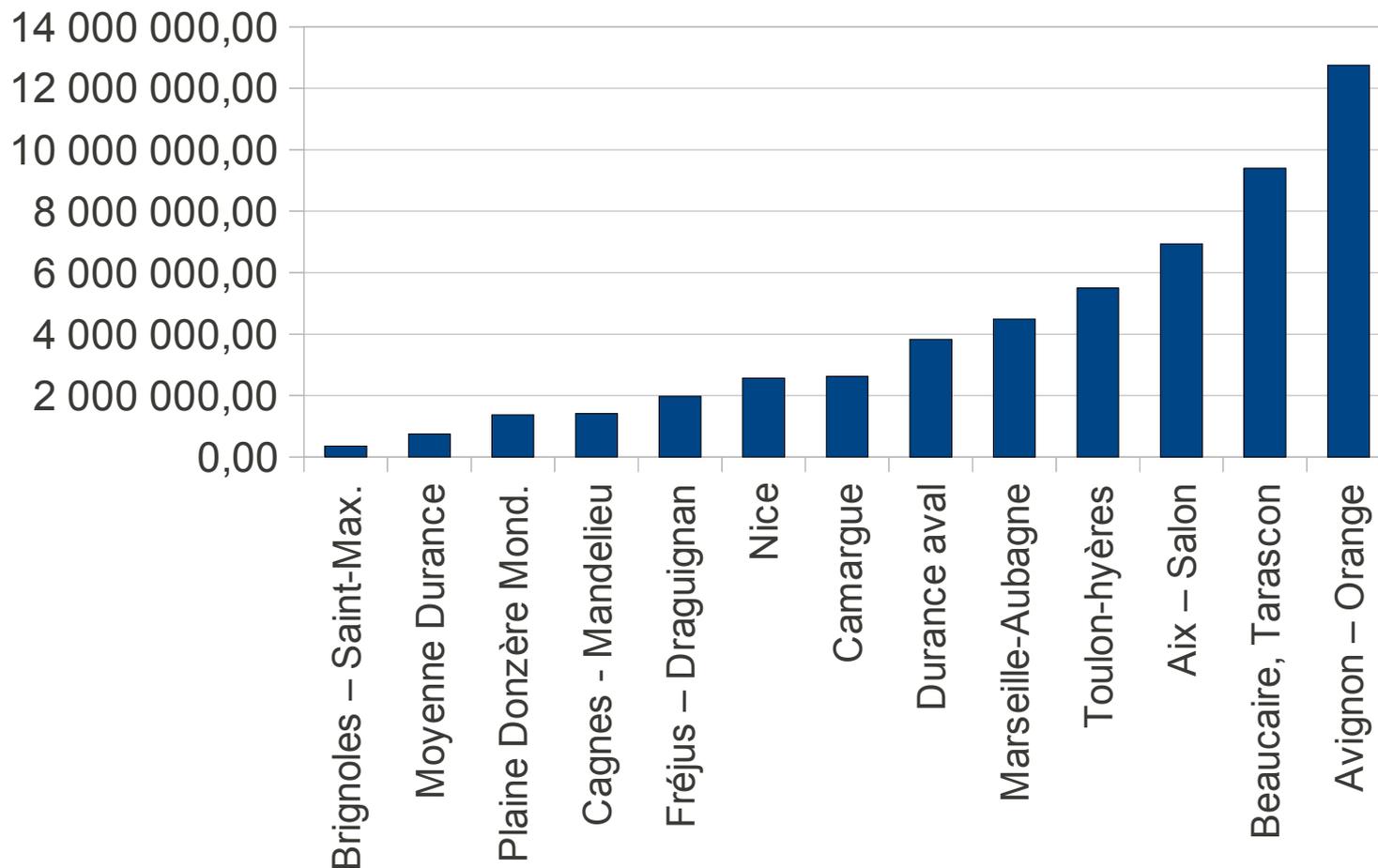


Classement par type d'indicateurs (surface du bâti en RDC)



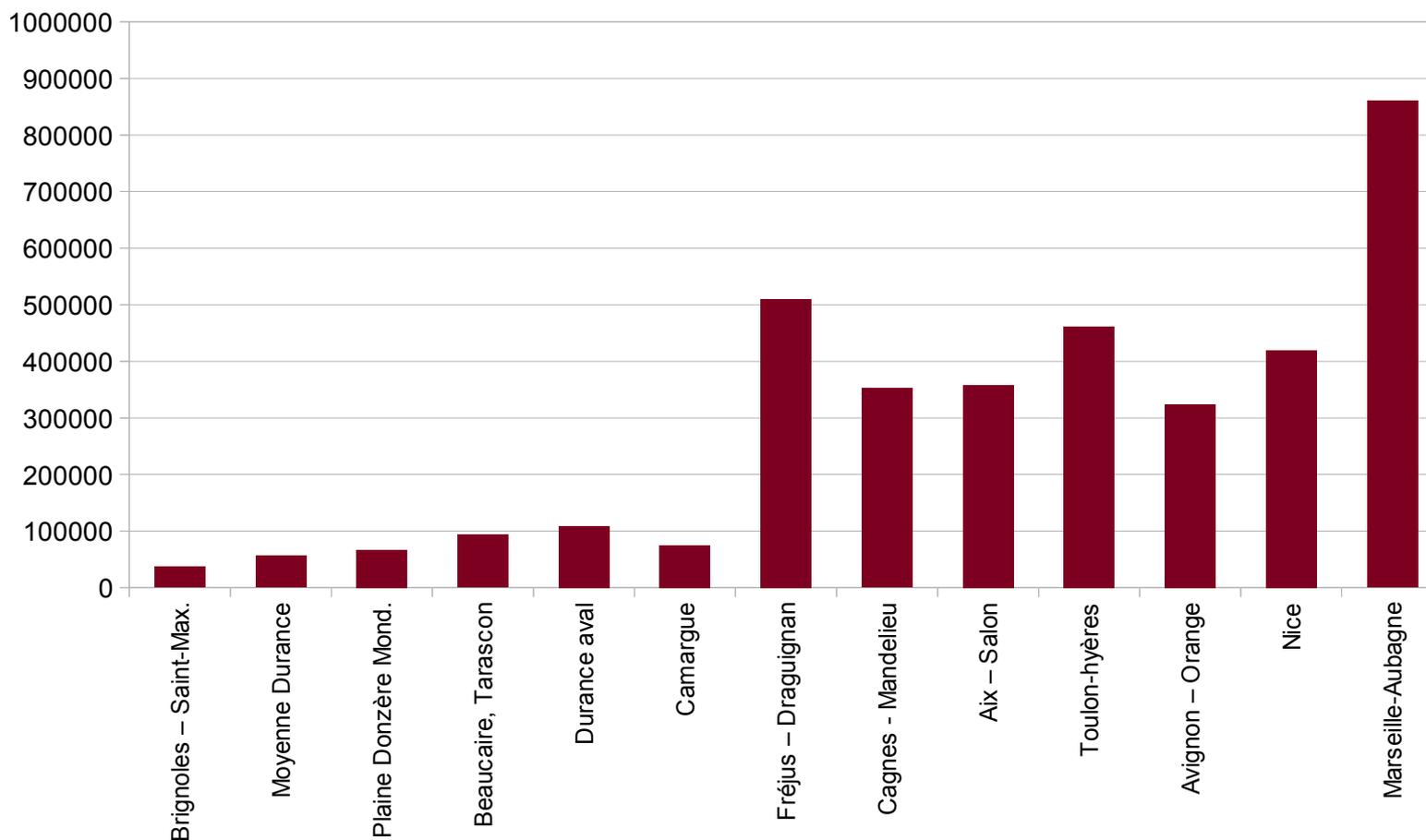
Classement par type d'indicateurs (surface des bâtiments d'activité)

Surface des bâtiments d'activité dans l'EAIPce selon la poche d'enjeu

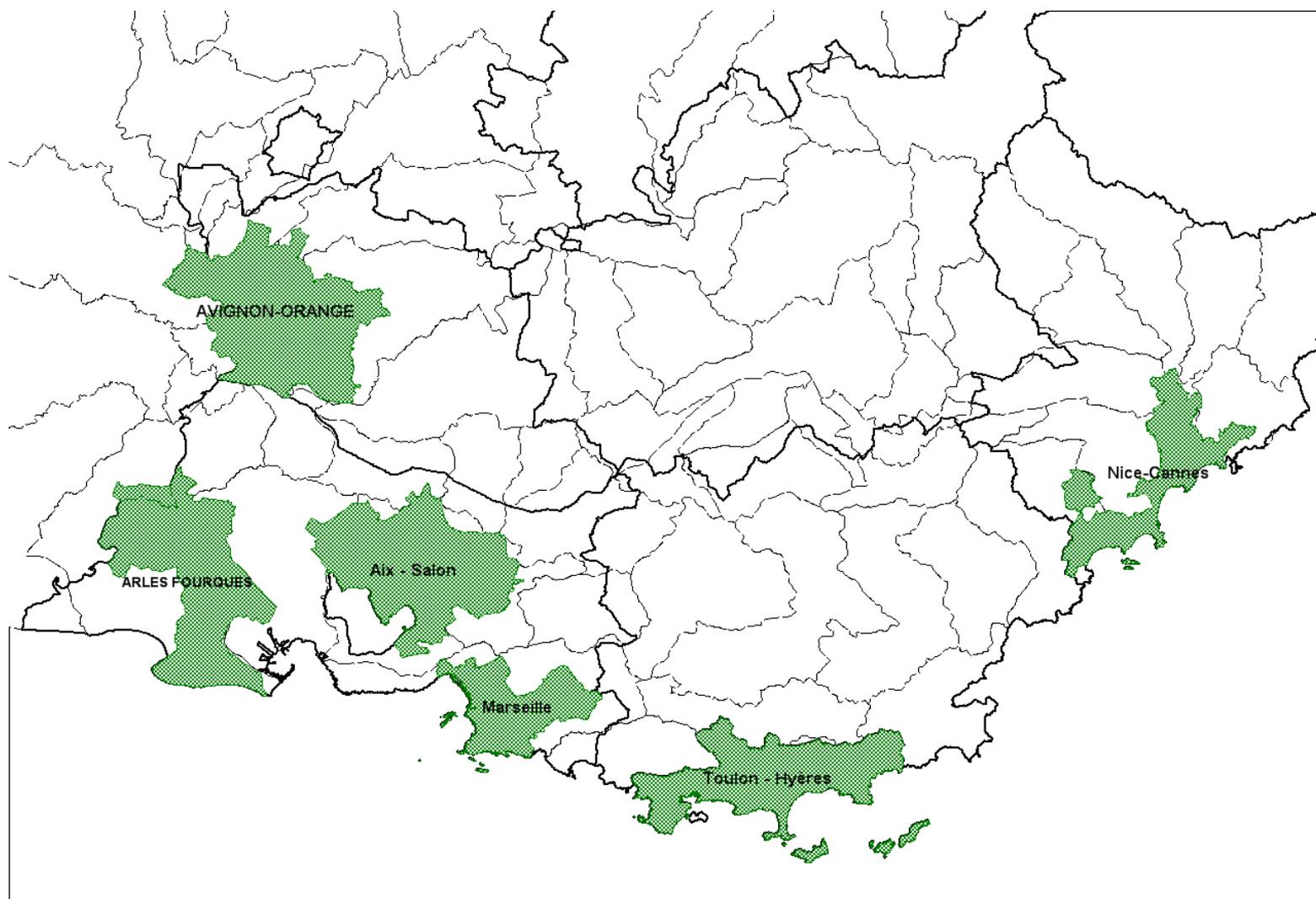


Classement par type d'indicateurs (Population touristique)

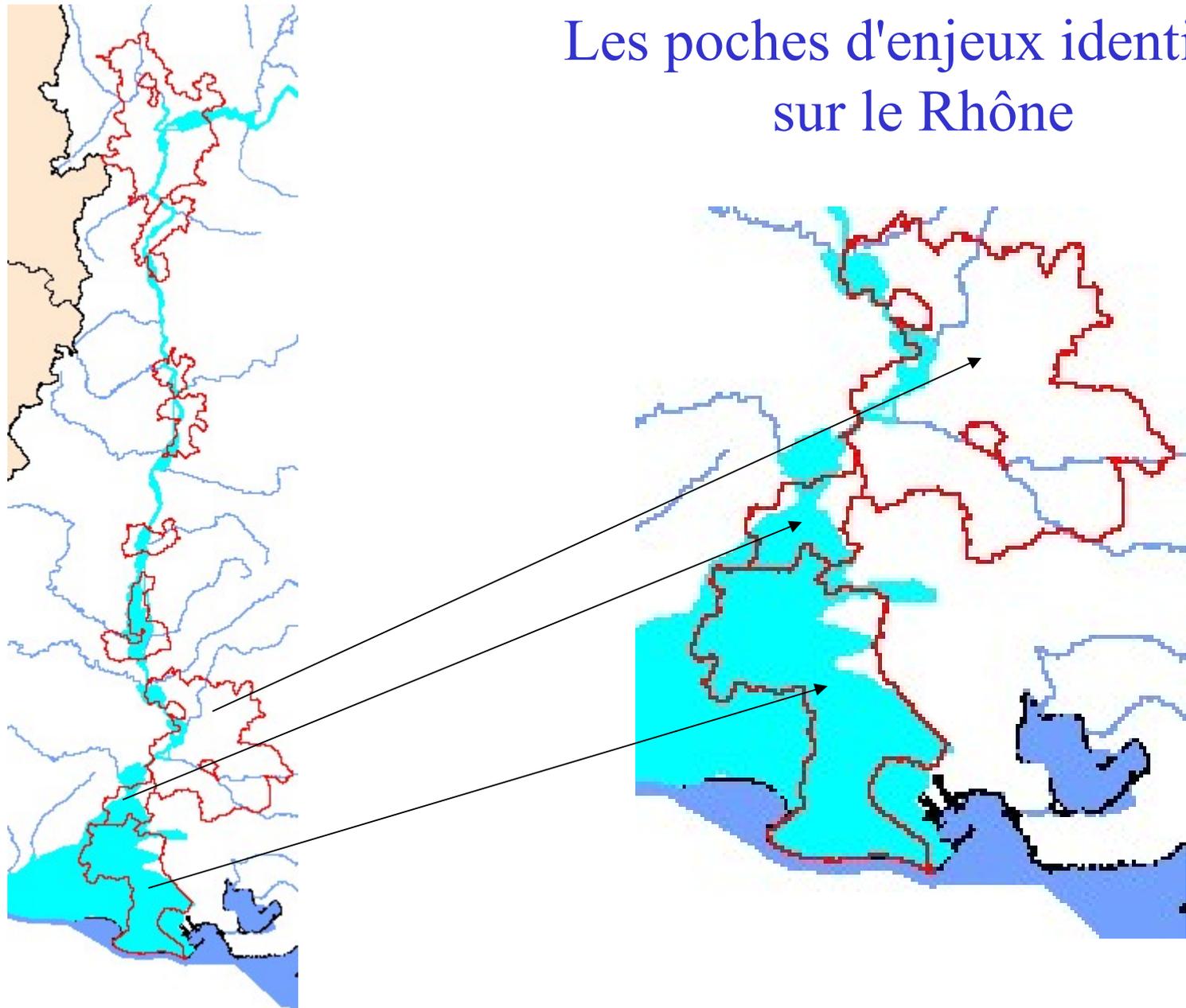
Population touristique dans l'EAI Pce et sm selon la poche d'enjeu



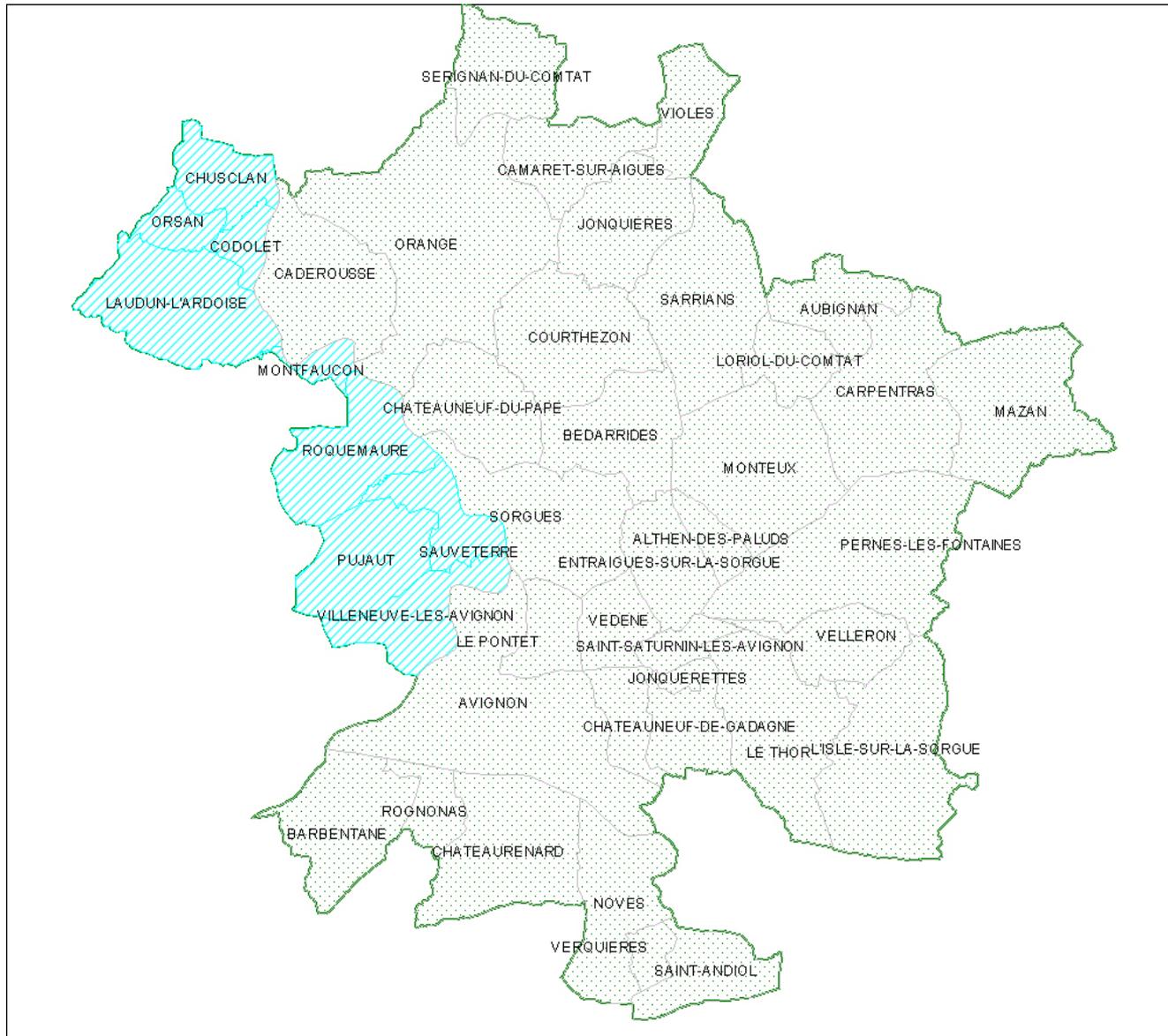
Les poche d'enjeux a priori incontournables, conduisant de manière quasi certaine à un TRI



Les poches d'enjeux identifiées sur le Rhône



Poche d'enjeux Avignon-Orange



Poche d'enjeux Avignon-Orange

44 communes (dont 9 dans le Gard)

3 SCOT (Bassin de vie d'Avignon, Comtat – Ventoux, Région de Cavaillon)

Type d'inondation et intensité des phénomènes :

- Ruissellement et crues éclairs, crues rapides, crues lentes
- zones endiguées

PPRI Rhône, Ouvèze, SOMV, Aygues (17 communes)

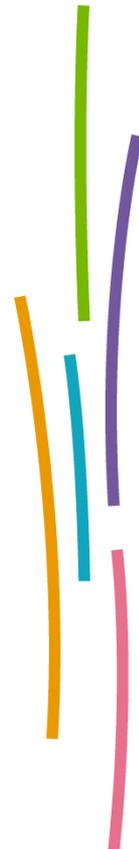
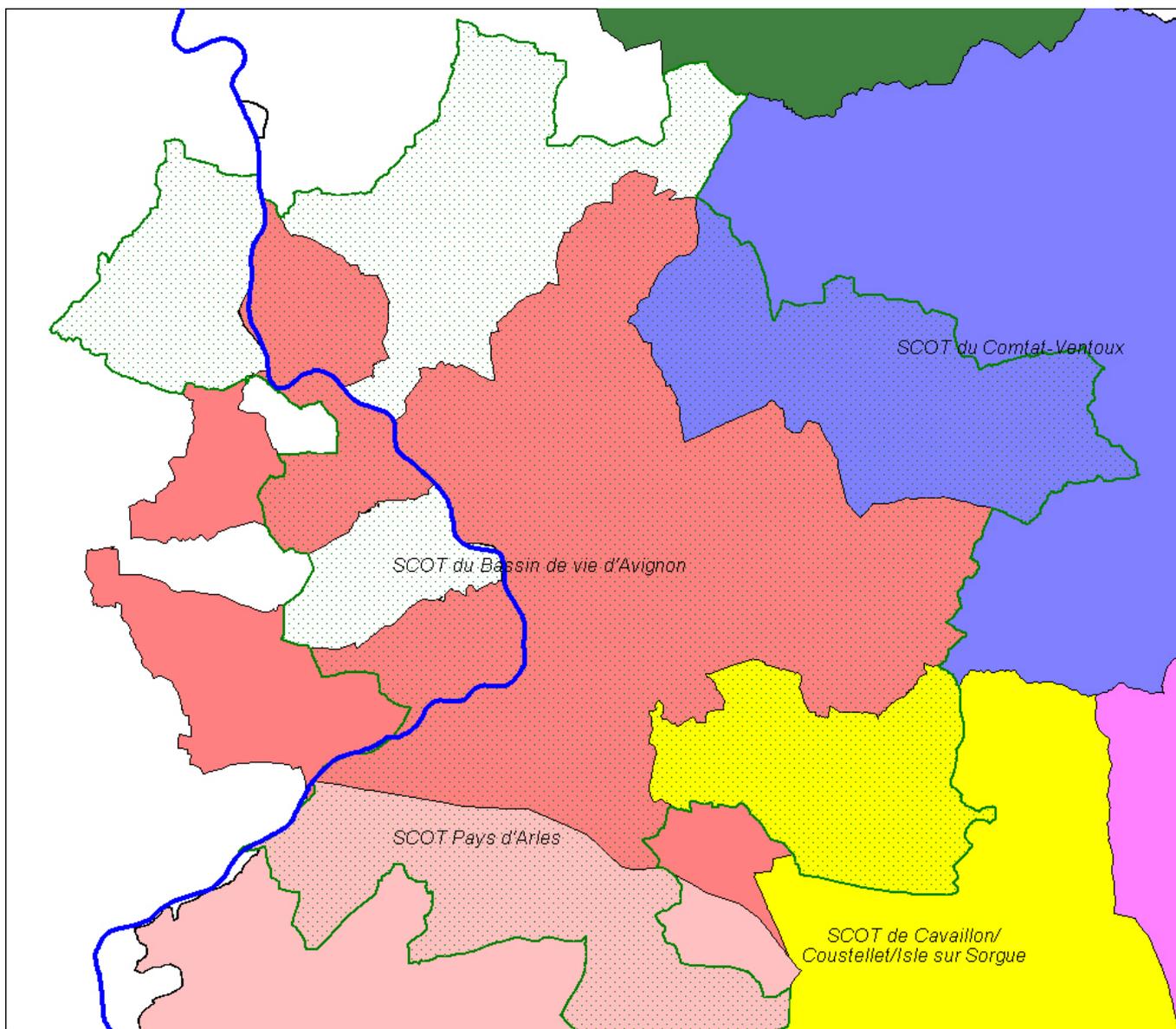
3 communes ont un PPRI prescrit

Plan Rhône

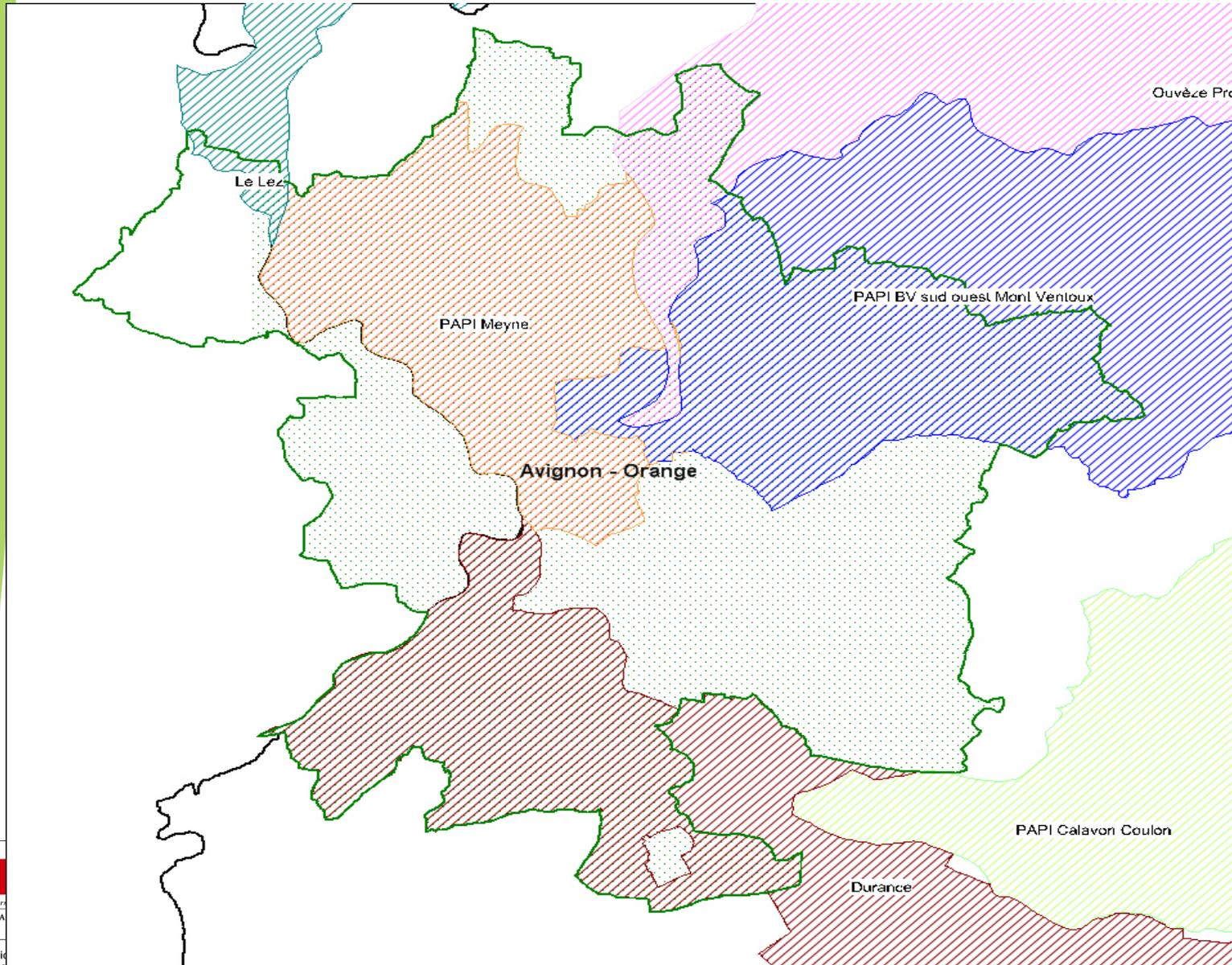
Plan Durance

PAPI BV Sud-Ouest mont Ventoux, PAPI Ouvèze Provençale en projet

Les SCOT



Les PAPI



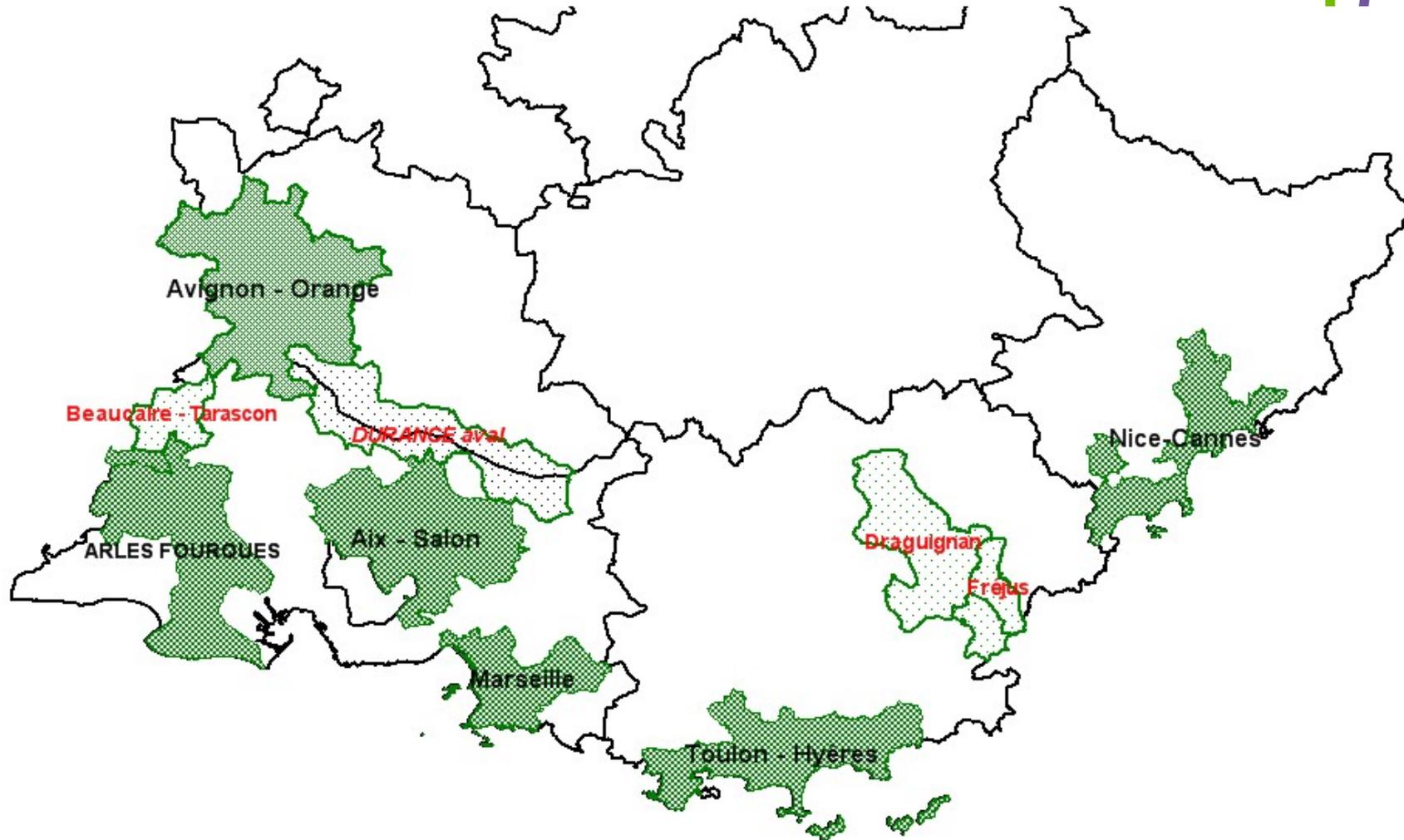
Les acteurs de l'eau

Données uniquement PACA

- Association Syndicale Autorisée de la Meyne et des cours d'eau d'Orange
- Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provencale
- Syndicat Mixte pour la restauration, la gestion de l'usage et l'entretien des Sorgues
- Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien des Sorgues Syndicat Intercommunal du Rieu Foyro
- Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Nesque Communauté de communes des Pays du Rhône et de l'Ouvèze Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin de l'Ouvèze
- Syndicat mixte pour l'aménagement, la gestion et l'entretien du canal de Vaucluse
- Syndicat Mixte d'aménagement de l'Aygues
- Syndicat Intercommunal du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux



Les poches d'enjeux conduisant de manière assez probable à être retenu en TRI



Poche d'enjeux Durance aval

24 communes

4 SCOT (Pays d'Aix, Agglopolé Provence, Sud Luberon, Région de Cavaillon)

Type d'inondation et intensité des phénomènes :

- Ruissellement et crues éclairs
- Crues rapides
- zones endiguées

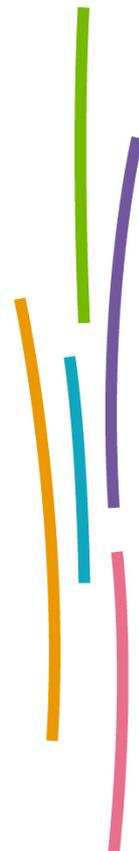
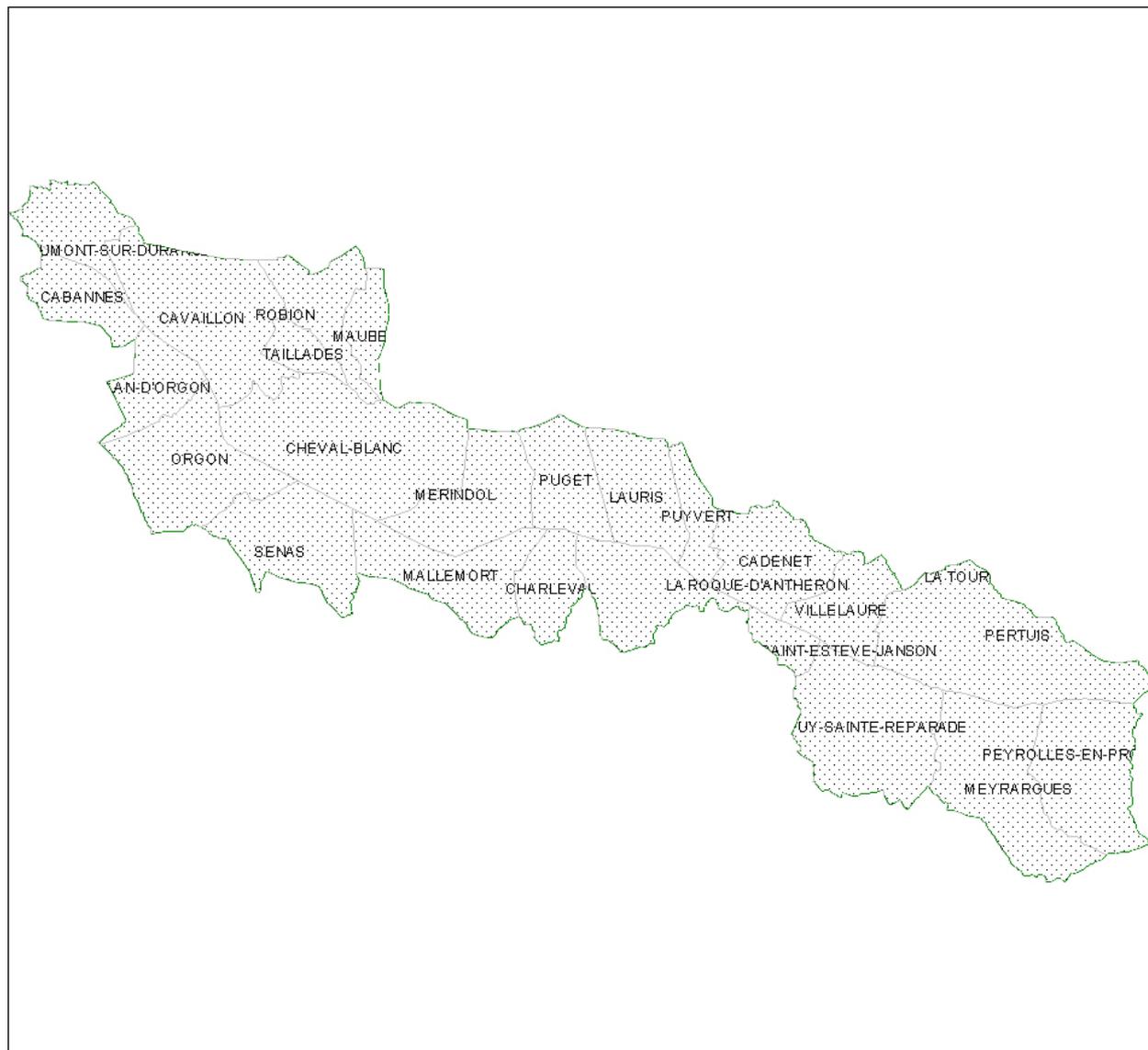
24 communes ont un PPRI prescrit (PPRI Durance en cours)

SAGE Coulon Calavon

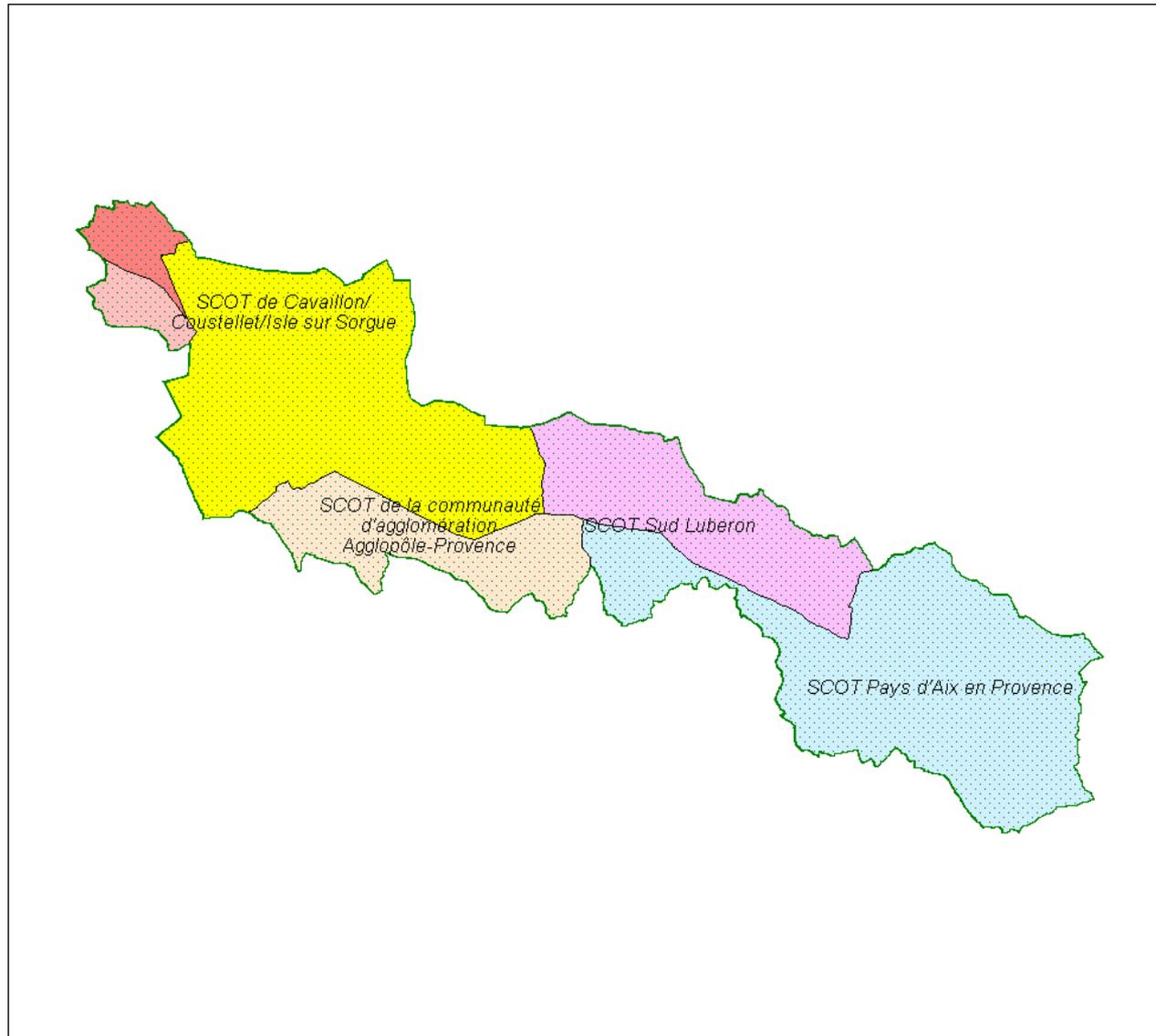
PAPI Durance en projet



Poche d'enjeux Durance aval



Les SCOT



Les acteurs de l'eau

Syndicat Intercommunal du Coulon Calavon

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance (EPTB)

Syndicat Intercommunal du Marderic

Syndicat Mixte pour l'Aménagement, la Gestion et l'entretien du canal de
Vaucluse

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du bassin de l'Eze

Parc Naturel Régional du Lubéron

Parc Naturel Régional des Alpilles



Conséquence du « label TRI »

Le TRI impliquera :

- une priorisation des fonds publics (dont Etat)
- Des obligations
 - établir un **diagnostic approfondi (aléas et enjeux)**

*Cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondations
(22 décembre 2013)*

- déterminer le périmètre pertinent de stratégie locale (début 2014)
- aboutir à la mise en place **d'une ou plusieurs stratégies locales**

*Liste arrêtée au plus tard 2 ans après la sélection des TRI
(périmètre, objectifs délais de réalisation)*

- répondre aux objectifs appropriés sur ce territoire fixés par le **Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI)** à l'échelle du district

Cartographie demandée sur les TRI

Carte des surfaces inondables

3 scénarios : événements extrêmes, centennale, fréquent

Carte des risques d'inondation

De manière obligatoire

- nombre indicatif d'habitants,
- types d'activités économiques,
- installations polluantes IPPC,
- zones protégées pouvant être impactées par des installations polluantes
- établissements, infrastructures ou installations sensibles dont l'inondation peut aggraver ou compliquer la gestion de crise,

De manière optionnelle

- patrimoine culturel impacté

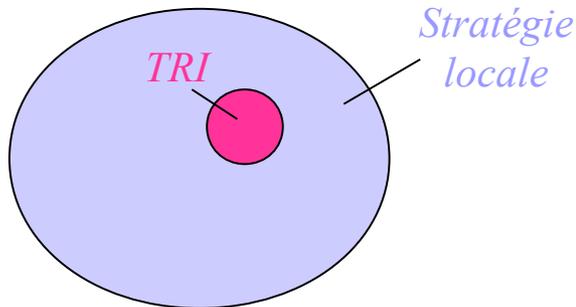


Distinction : stratégies locales / TRI

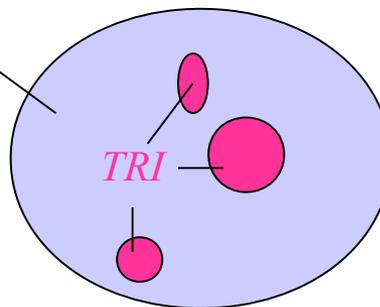
- Le **TRI** concerne une « **poche d'enjeux** » sélectionné suivant la prise en compte de différents critères pondérés et de certaines spécificités locales
- La **stratégie locale** est le périmètre d'action à une **échelle hydrographique cohérente** qui porte sur un ou plusieurs TRI

Plusieurs cas de figure possibles:

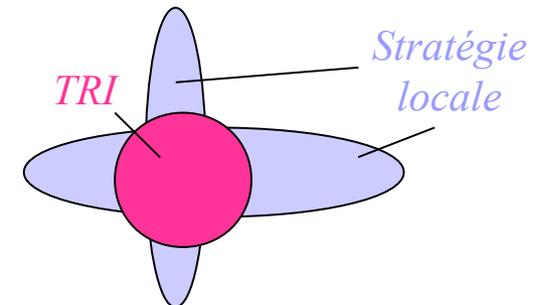
*un TRI et une
stratégie locale*



*plusieurs TRI et
une
stratégie locale*



*un TRI et plusieurs
stratégies locales*



Une échelle d'action à rechercher en **lien avec les dispositifs existants** Plan Grand Fleuve / PAPI / SAGE / Contrat de Rivière et les outils de gestion de **l'Aménagement du Territoire** ...

Préfiguration du cadre des stratégies locales via le **nouveau dispositif PAPI**

Une gouvernance partagée

- au niveau national
 - **Commission Mixte Nationale Inondations**
- au niveau de chaque bassin
 - **Commission Inondations de Bassin Rhône-Méditerranée : comité de bassin élargi aux parties prenantes concernées (EPTB, porteurs de PAPI, Contrat de Rivière, SCOT, SAGE, notaires, assureurs, ...)**
- au niveau de chaque région
 - **les commissions géographiques**
réunion mi février pour chaque unité géographique
(Durance (16/2 et littoral (17/2)



Proposition d'association : des réunions de travail

- au niveau de chaque département de PACA
 - Proposition de tenir une réunion par département en mars et avril rassemblant
 - **Gestionnaires de milieux aquatiques**
 - **Porteurs de SCOT et EPCI intéressés**
 - **Services de l'Etat**
 - Comprendre l'étape « identification des TRI » (vers une gestion priorisée)
 - bien appréhender la notion Poche d'enjeux
 - définir plus finement le périmètre de chaque TRI (poche d'enjeux) en prévoyant le périmètre de la stratégie
- anticiper sur la suite
 - Recensement de la cartographie existante
 - Participation élaboration cartographie + alimentation SIG enjeux